

# Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis B SUR ORDINATEUR

Réf de l'action : ECF R120.PR indice 04 du 29/04/2021-ECF 10/05/2022

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;  
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;  
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
  - Au moins 15 ans, souhaitant débuter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
  - Au moins 17 ans, souhaitant débuter une formation traditionnelle,
  - Au moins 18 ans, souhaitant débuter une formation à la conduite supervisée,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Délais d'accès à l'évaluation : immédiat à compter de la signature du Contrat sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## MOYENS HUMAINS

- 1 Enseignant titulaire du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- 1 Personne en charge des relations avec le stagiaire : Laëtitia, contact@faverges-ecf.fr, 09.80.49.47.24.

## MOYENS D'EVALUATION

- Evaluation réalisée en agence sur un ordinateur, Easy Evaluation par Code Rousseau.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Aucun.

## THEMES D'EVALUATION

- l'expérience de la conduite,
- la connaissance du véhicule,
- l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité,
- les habiletés,
- la compréhension et la mémoire,
- la perception et l'émotivité.

## MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 20 exercices :  
Pour tester les 12 facultés nécessaires à l'apprentissage de la conduite.

## SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
  - les étoiles obtenues par critères,
  - la lettre déterminant le volume d'heures,
  - le nombre d'heures de formation proposé,
  - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
  - Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

- Une personne par ordinateur (évaluation individuelle).

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA PRESTATION

- Environ 45 minutes.

